

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Ministre

Le Secrétaire d'État

Paris, le 17 mars 2020 01060 CM

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les équipes du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sont pleinement engagées dans l'effort de **mobilisation générale** pour affronter ensemble une crise sanitaire sans précédent. Nous savons combien **vos actions sont essentielles** auprès de nos communautés françaises à l'étranger et nous tenons, une nouvelle fois, à vous en remercier.

Sur la base des recommandations du Conseil scientifique installé depuis le début de la pandémie et après la consultation des principaux responsables politiques par le Premier ministre, le Président de la République a annoncé hier soir le report du deuxième tour des élections municipales.

Après consultation de Marc VILLARD, Président de l'Assemblée des Français de l'étranger, nous avons souhaité le **report de la date de scrutin des élections consulaires** jusqu'alors programmées les 16 et 17 mai prochains.

Cette décision s'appuie sur l'**évolution rapide des situations sanitaires auxquelles sont confrontées les communautés françaises dans le monde entier** et sur la mobilisation totale de la DFAE et de notre réseau consulaire pour faire face aux urgences et agir auprès de nos compatriotes.

Le gouvernement a décidé de calquer le calendrier des élections consulaires sur celui du second tour des élections municipales, **dans la deuxième quinzaine du mois de juin, si les conditions le permettent**. Une loi devra en conséquence permettre la prolongation de vos mandats jusqu'à l'organisation effective des élections.

Un rapport du Gouvernement relatif à l'état de l'épidémie de covid-19, aux risques sanitaires dans le monde et aux conséquences à en tirer sur la tenue de ces élections sera établi mi-mai pour permettre une décision définitive.

Naturellement, nous vous informerons rapidement des conséquences de ce report sur les différentes échéances préparatoires du processus électoral.

Vous renouvelant nos remerciements pour tout le travail accompli dans le contexte actuel, et restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, en l'expression de nos sentiments fidèles et amicaux.



Jean-Yves LE DRIAN



Jean-Baptiste LEMOYNE